

PLABENNEC

Le conseil communautaire planche sur l’urbanisme

Lors du conseil communautaire du Pays des Abers, qui s’est tenu jeudi soir, il a surtout été question des mesures d’urbanisme dans le secteur. La rénovation de la déchèterie de Plabennec a aussi été évoquée.

● Le conseil communautaire du Pays des Abers s’est réuni jeudi à l’hôtel de communauté de Plabennec. « Cette séance intervient dans le cadre de la période préélectorale, ce qui engendre un cadrage plus strict des actions de communauté », introduit Jean-François Tréguer, président. La politique locale d’urbanisme a occupé une bonne place dans l’ordre du jour. Ainsi, par exemple, l’abrogation partielle du PLUi a été votée à l’unanimité, faisant suite au jugement du tribunal administratif de Rennes du 14 avril 2023. Dans la continuité de cette décision, la révision allégée n°5 du PLUi a également été actée, pour créer un nouveau zonage sur le secteur de Kergareg-Rosvenni, à Landéda, où la constructibilité est désormais limitée. L’évolution du zonage concerne une superficie de 21 ha.

« **Globalement un bon élève** » La validation du rapport sur l’artificialisation des sols sur la période 2021-2024 a permis de montrer que « le Pays des Abers est globa-



La candidature à l’appel à projets pour la partie études doit engager le processus qui engageront les travaux de rénovation et de mise aux normes pour la déchèterie de Plabennec.

lement un bon élève », reconnaît Jean-François Tréguer. Il s’agit, à l’horizon 2040, de privilégier le renouvellement urbain à l’étalement (objectif de 30 % de la production de logements en renouvellement), de poursuivre la réduction de la consommation d’espaces par logement en densifiant (densité moyenne de 18 logements/ha) et de réduire la consommation d’espaces de 20 %. Entre 2021 et 2024, la consommation d’espaces (la création ou l’extension effective d’espaces urbanisés sur le territoire concerné) a été ralentie de 30 % en moyenne chaque année, l’habitat restant le principal poste de consommation (80 %) alors qu’il y a eu moins d’espaces utilisés pour les activités économiques. Une consommation qui se situe essentiellement sur la commune de Plabennec. Les opérations d’aménagement réalisées en extension enregistrent, elles, une

densité moyenne de 21 logements/ha (objectif du PLUi fixé à 18) et 30 % des logements produits sont en renouvellement urbain. Les communes de Plabennec et Lannilis ont significativement réduit leur consommation d’espaces et ont construit plus dense et davantage en renouvellement urbain.

Déchèterie : « il est temps de s’occuper de Plabennec » Alors que les travaux se terminent à la déchèterie de Lannilis pour une ouverture prévue début janvier 2026, « il est temps de s’occuper de celle de Plabennec », dit aussi le Président. Le conseil a par ailleurs validé la candidature à l’appel à projets de la Région, « de la déchèterie à un nouvel outil de réemploi et valorisation » dans le but d’obtenir un soutien financier de 20 000 € correspondant à 50 % des dépenses éligibles.

LANDÉDA

Le Belem de retour au port de l’Aber-Wrac’h... 34 ans après

● Il n’était pas venu depuis 1991 : le Belem, qui avait à l’époque mouillé au coffre de la marine au port de l’Aber-Wrac’h, qui se limitait alors à un seul ponton, a fait son retour pour une escale d’une journée vendredi. Mathieu Combot en est le capitaine et explique son arrêt : « Les conditions météo étant favorables, nous

l’avons concrétisé après un accord avec notre armateur. Nous effectuons une navigation de cinq jours entre Cherbourg et Brest, avec des conditions météo parfaites. L’équipage est de 16 marins professionnels et 48 stagiaires naviguent avec nous. Nous les faisons participer aux manœuvres. Le confort est un peu

spartiate mais les bannettes sont relativement confortables ». Vendredi soir, le cap a été mis sur Brest, la destination finale. « Nous allons ensuite rester trois semaines à la base navale de la Marine Nationale pour embarquer les mousses par série de trois jours », explique encore Mathieu Combot.



Le Belem est passé devant le phare de l’île Vierge vers 8 h 15 vendredi.

GUISSÉNY

Un projet de Marpa bientôt à l’étude

● Lors du conseil municipal du jeudi, un projet de création d’une Marpa (maison d’accueil et de résidence pour l’autonomie) a été mis sur la table.

Marpa Jeudi 25 septembre 2025, les élus ont donné leur accord pour lancer une étude destinée à évaluer la faisabilité d’une Marpa, conçue comme un intermédiaire entre le domicile et l’Ehpad. La commune mettrait à disposition, gracieusement, un terrain viabilisé et la construction pourrait être portée par un bailleur social. La gestion de la Marpa serait effectuée soit par une association, soit en régie municipale. Cette étude d’opportunité, qui sera menée par la MSA et n’entraînera aucune charge financière pour la commune, se déroulera en trois étapes. Elle commencera par un recensement des données permettant de définir le territoire d’étude. Elle se poursuivra par l’examen de la pertinence du projet auprès des personnes âgées, des élus et des professionnels de santé. Enfin, les personnes âgées seront sollicitées à travers un questionnaire. Les résultats de cette étude devraient être restitués début avril.

Musée Le musée numérique itinérant Micro-folie fait étape sur la commune du 24 septembre au 25 octobre 2025. Pour 2025, la part de Guissény s’élève à 8 726 €, comprenant 4 654 € d’investissement et 4 072 € de fonctionnement. Les deux années suivantes, la contribution ne concernera que le coût de fonctionnement.

Pizzas La municipalité a accepté la mise à disposition d’un terrain communal sur la place Porthleven Sithney pour l’installation d’un kiosque à pizzas. Un premier projet a dû être annulé en raison de la faillite de l’entreprise. D’autres propositions vont être étudiées et négociées.

ADMR Une convention de partenariat avec l’ADMR a été approuvée pour trois ans, afin de participer aux frais de fonctionnement de la microcrèche. La subvention sera revue tous les ans avec un plafond maximum annuel de 60 000 €. D’autre part, une aide exceptionnelle de 20 234 € a aussi été votée pour couvrir l’achat du terrain où est implantée la structure.

MX1937441

Publicité

||

Jeux

||

Loto

Samedi 27 septembre

GUIPAVAS. Salle Moulin-Neuf à 19 h 30, méga loto 7 000 € : tondeuse thermique, 2 TV, nettoyeur, trottinette électrique, 2 planchas gaz, 3 baptêmes de l’air, PC portable, VTT, 2 planchas électriques, vidéo projecteur + BA. Animation Robert. Buvette et restauration sur place.

LANDERNEAU. Salle Saint-Ernel à 19 h 30, animé par Lucky Loto et Jessica, 6 000 € de lots dont 2 800 € en BA. Loto enfant 14 h 30, inscription HelloAsso.

Dimanche 28 septembre

LA FORÊT-FOUESNANT. Salle Nautile à 14 h : 800 €, 300 €, 100 € + séries BA, week-end mobil-home 4 personnes, 2 x jambon à l’os + garniture 20 personnes, 4 x 1/4 porc, corbeilles garnies, divers, jackpot, bingo, 2 séries perso.

Dimanche 5 octobre

LE DRENNEC. Salle des Châtaigniers à 13 h 30. Ouverture à 10 h 30. Grand loto de l’APE école des Sources, 3 500 € de lots : BA, électroménager, bingo et perso, petit train.

Tarot

Samedi 27 septembre

GUILERS. Salle Jean-de-Florette, espace Pagnol, inscriptions de 13 h 15 à 13 h 45. Tarif 5 €. Renseignements au 06 27 17 51 37.

Renseignements

Pour paraître dans cette rubrique : 0 800 879 925 (appel gratuit depuis un fixe). Délai de publication : 72 heures.

RENDEZ-VOUS SUR

letelegramme.fr

Le Télégramme

PARTENAIRE

LARA FABIAN

10 OCTOBRE 2025

BREST ARENA

INFOS & RÉSA : WWW.DIOGENE.FR & DANS LES POINTS DE VENTE AUTORISÉS

Le Télégramme